

Action n°18	Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la gestion des « espaces verts » non industriels et dans la gestion des terrains militaires
Axe de travail	Gestion, conservation et protection
Objectif	Encourager des pratiques de gestion de terrains publics ou privés fleuris ou jardinés (parcs urbains, golfs, zones de loisir...) et la gestion des terrains militaires en faveur des insectes pollinisateurs sauvages
Échelle de l'action	Nationale et régionale
Calendrier	2016-2020
Contexte	<p>Les espaces concernés sont les golfs, les espaces verts, les ZAE, les terrains militaires, les monuments historiques, les jardins historiques ou conservatoires, etc. Cette partie non agricole du territoire joue un rôle important de réservoirs de diversité, de connexions écologiques effectives ou potentielles et de milieux de substitution, parfois temporaires, dans un contexte général de fragmentation des paysages.</p> <p>L'entretien de ces espaces peut avoir des objectifs spécifiques bien définis (esthétique, historique, accueil du public, etc.). Cependant, une gestion adéquate peut faire de ces espaces des milieux intéressants pour les insectes pollinisateurs sauvages.</p>
Description	<p>Il s'agit en premier lieu de répertorier les gestionnaires d'espaces privés et publics susceptibles de mettre en œuvre des actions en faveur des pollinisateurs, ou les terrains particulièrement propices à la restauration des espèces pollinisatrices.</p> <p>Il faut concrètement intégrer la problématique dans la gestion des « espaces verts » non industriels et dans la gestion des terrains militaires. Les pratiques à encourager peuvent globalement être celles listées pour les actions 8 et 9, adaptées à ces espaces non agricoles, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir toute action ou politique visant à supprimer ou réduire l'utilisation de pesticides et les gyrobroyages systématiques, telle que la gestion différenciée, les méthodes non chimiques de lutte contre les adventices, le fauchage différé, la réduction du désherbage, etc. ▪ Augmenter la ressource florale pour les insectes pollinisateurs sauvages, ▪ Favoriser l'expression des cortèges floristiques indigènes. <p>Concernant les golfs, des expériences ont déjà été menées pour les oiseaux ou la biodiversité. La démarche conduite pourrait être applicable à la plupart des espaces concernés par cette action :</p> <p>A. inventaire des sites concernés, inventaire des pratiques de gestion ainsi que des cahiers des charges d'entretien des golfs concernés ;</p> <p>B. évaluation des cahiers des charges existants prenant en compte la biodiversité ;</p> <p>C. mise au point d'un cahier des charges type visant à concilier les exigences des insectes pollinisateurs sauvages et les exigences de pratique sportive ;</p> <p>D. élaboration/évolution des cahiers des charges sur tous les sites en fonction des spécificités de chacun.</p> <p>Il faut par ailleurs vérifier la non toxicité et le non-impact des espèces horticoles introduites et utilisées (Tilleul argenté <i>Tilia tomentosa</i>, Saule roux <i>Salix atrocinerea</i>, en Aquitaine, Onagre rose <i>Oenothera speciosa</i> qui piège le Moro-sphinx <i>Macroglossum stellatarum</i>, etc.) vis-à-vis des insectes pollinisateurs sauvages et bannir toutes celles qui posent problème.</p>
Action(s) associée(s)	2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 17, PDDA
Indicateurs de résultats	<p>Nombre et surfaces de golfs intégrés</p> <p>Nouvelles surfaces de golfs, ZAE, terrains militaires, monuments et jardins historiques ou conservatoires, parcs urbains et péri-urbains, intégrées chaque année</p> <p>Surfaces d'espaces verts intégrées</p> <p>Nombre et surfaces de ZAE intégrés</p> <p>Nombre et surfaces de monuments et jardins historiques ou conservatoires intégrés</p>
Évaluation financière	
Pilote de l'action	<p>Animateur du PNA en lien avec les structures pouvant devenir pilotes de l'action : collectivités territoriales, entreprises, Ministère de la Culture, fédérations sportives</p> <p>Terrains militaires : Ministère de la défense</p>
Partenaires potentiels	Associations naturalistes, Conservatoires botaniques nationaux, Conservatoires d'espaces naturels, collectivités territoriales, Chambres de commerce et d'industrie, EPCI, EPIC, Union nationale des CPIE, Fédération française de golf, Fédérations de chasse